



## Communauté des biens et mes économies

Par **mayaya**, le **30/01/2009 à 15:41**

Bonjour  
J'entame une procédure de divorce et mes parents m'ont ouvert un livret A lors de mes 18 ans (ce qui remonte à longtemps) que j'alimente de temps en temps me servant d'épargne; d'après mon époux je dois tout partager (compte courant, livret A) sachant que lui ne fait aucune économie ... est-ce vrai?   
Que dois-je faire dans ce cas? (je veux bien l'aider à se reconstruire, exemple payer son déménagement, mais j'ai besoin de mes économies car j'ai un emploi précaire).  
Que faire?  
MERCI

Par **timati**, le **30/01/2009 à 15:54**

Bonjour,  
Sous quel régime êtes vous mariés?

Par **mayaya**, le **30/01/2009 à 16:51**

mariés sous la communauté des biens